

La Praz

Elections communales



C’est quoi la Commune ? Qui décide quoi ? Quel est notre champ d’action en tant que citoyen ?

Une opportunité pour devenir acteur de la vie de notre commune !

Notre commune ne peut fonctionner qu’avec des personnes qui donnent de leurs temps et de leur énergie pour développer des projets, proposer de nouvelles idées, discuter et améliorer celles qui leur sont proposées. S’engager dans la politique communale, c’est s’engager pour notre qualité de vie et celle de nos voisins.

Les listes de candidature sont à disposition à l’Administration communale. Le dernier délai pour se porter candidat à la Municipalité est le lundi 18 janvier 2021 à midi (dépôt des listes).

Le Syndic (Marc Zimmermann 078.831.46.50) et la Municipalité se tiennent à votre disposition pour toute question, ainsi que M. Chevalier (077.505.09.50) pour tout ce qui concerne le Conseil général.

Pour plus de détails sur les fonctions de Municipal et de Conseiller, nous vous invitons également à vous rendre sur le site internet :

[www.pour-ma-commune.ch](http://www.pour-ma-commune.ch)

**Dates à retenir**

18 janvier 2021 (12h00) Dépôt des listes

7 mars 2021 Elections

19 avril 2021 Assermentation

30 juin 2021 Prise de fonctions